

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
DES BEAUX-ARTS.

DIRECTION
DES SERVICES D'ARCHITECTURE.

BUREAU
DES MONUMENTS HISTORIQUES.
Service du Recensement
des Monuments de la France
Inventaire supplémentaire.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉTRANGERS.

ARRÈTÉ.

de
LE MINISTRE ~~DES BEAUX-ARTS~~ L'ÉDUCATION NATIONALE,

Vu la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques et notamment l'article 2, modifié et complété par la loi du 23 juillet 1927;
~~La Commission des monuments historiques entendue~~
La Commission des monuments historiques entendue
ARRÈTE :

ARTICLE PREMIER.

Les vestiges suivants du Palais des Rois
d'ragon, sis 10 rue de l'Argenterie à MONTPELLIER
(Hérault)

et appartenant à Madame GANGAL "Hôtel Sicard" 2, rue
Montpellier et à MONTPELLIER

sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques
1°) le portail du XIV^e siècle sur rue
2°) le portail du XVII^e siècle sur la façade cour
3°) les 2 niches du XVIII^e siècle sur la petite cour

Le présent arrêté sera notifié au préfet du département, pour les archives de la préfecture, au maire de la commune de Montpellier et au propriétaire.

qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution

Paris, le 18 OCTOBRE 1944.

LE DIRECTEUR
DES SERVICES D'ARCHITECTURE

T. S. I. P.

Signé R. PORCHET

Département :
HERAULT

Commune :
MONTPELLIER

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Section : HT
Feuille : 000 HT 01

Échelle d'origine : 1/500
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 19/06/2014
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43
©2012 Ministère de l'Économie et des
Finances

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
MONTPELLIER
Centre administratif CHAPTEL 34953
34953 MONTPELLIER Cedex 02
tél. -fax

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

